

OBJET (RAPPEL)

- apporter une réponse à la fois pédagogique et technique aux problématiques posées par l'illettrisme numérique, repérées par Pôle emploi et les missions locales de Thiers et Ambert, en s'appuyant sur la dynamique d'ateliers intergénérationnels
- proposer une réponse souple, adaptée et de qualité à des personnes éloignées de l'écrit et des usages du numérique pour un accès en autonomie à des démarches nécessaires à leur insertion professionnelle.

CONTEXTE

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'expérimentation @ctif Numérique menée d'octobre 2017 à juin 2018 fait apparaître :

- ✗ Une quasi inexistence d'actions d'accompagnement des publics en insertion ou en recherche d'emploi sur le territoire de Thiers – Ambert, autour des compétences numériques de base
- ✗ Une quasi inexistence d'acteurs de médiation numérique sur le territoire
- ✗ Un besoin quantitatif très important
- ✗ Une existence de quelques rares lieux équipés mais n'offrant pas d'accompagnement direct
- ✗ Des constats encourageants et porteurs de perspectives quant à la pédagogie et la médiation à mettre en œuvre

OBJECTIFS

Le diagnostic - partagé - réalisé dans le cadre d'une expérimentation @ctif numérique menée d'octobre 2017 à juin 2018, a conduit à proposer à des personnes éloignées de l'écrit et des usages du numérique, un atelier avec des parcours minimum de 5 séances, dont le contenu se déroulera en trois temps (adapté à chaque personne) : Les TEMPS 1 et 2 composent le contenu des séances.

- Découvrir : apprendre à utiliser, se réconcilier avec un/des outil(s) numérique(s).

Proposer des « C@fés numériques », des séances de découvertes et animations thématiques sur adhésion libre.

- Apprendre : proposer des déroulés pédagogiques adaptés aux personnes et à leurs besoins, en s'engageant dans un apprentissage formel, avec vérification des compétences numériques travaillées-acquises (utilisation d'un outil de FOAD).

Le TEMPS 3 propose l'accès à l'autonomie : Viser des parcours en partie "certifiants"

Pouvoir accéder aux lieux et au matériel mis à disposition, de manière la plus autonome possible ; favoriser la collaboration, la mutualisation

Mesurer avec les partenaires, le public, le degré d'autonomie acquis (entretiens, évaluations en ligne, retours partenaires)

Orienter vers des organismes évaluateurs des compétences CLÉA

BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS

des adultes de plus de 50 ans, demandeurs d'emploi identifiés par Pôle emploi Thiers-Ambert pour leurs besoins de pratique du numérique :

- Découvrir pour certains et développer des usages pour d'autres
- apprendre et accéder à une autonomie personnelle, dans les relations sociales, les aspects administratif et à visée professionnelle

des jeunes (-26 ans) accompagnés par les Missions Locales, identifiés pour leurs besoins liés à l'employabilité, l'accès à la formation et l'insertion professionnelle

DÉROULEMENT DE L'OPERATION / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

❖ OCTOBRE 2018 – JUILLET 2019 : 40 SEMAINES

Fonctionnement des séances en 2 TEMPS (combinaison de phases de « **découverte** » et de phases d'« **apprentissage** »):

- ✓ « **Découverte** » : basée sur le besoin individuel (immédiat)
- ✓ « **Apprentissage** » : basée sur le besoin en formation (le long terme, demandant un travail plus en profondeur)

Parcours et effectifs envisagés :

Séances :

80 séances envisagées sur 40 semaines, soit 40 séances / lieu (Thiers et Ambert), avec entrées et sorties permanentes.

Parcours minimum :

Parcours minimum envisagé par personne : 5 séances (pour maîtriser un des sous-domaines de la compétence numérique CLÉA)

Parcours avancé :

⇒ participation à 3 ateliers de 5 séances pour accéder à la maîtrise complète des compétences numériques CLÉA.

❖ JUILLET 2019 : BILAN

LIEU DE RÉALISATION / IMPACT GÉOGRAPHIQUE

les ateliers se dérouleront sur le territoire de Thiers et celui d'Ambert (Puy de Dôme) à raison de 2 demi-journées par semaine sur chaque site et au-delà

MOYENS MOBILISÉS

- la directrice du CRI en supervision du projet
- le chargé de projet référent numérique garant de la démarche pédagogique validée lors de l'expérimentation qui a précédé et assurant la coordination de l'action, la relation avec les partenaires
- un intervenant à temps partiel sur la durée de l'action pour l'animation des séances
- une personne en service civique, en formation au CRI, pour une aide en binôme au cours des séances
- l'assistante du CRI pour le suivi administratif

accès à des locaux équipés en cours de finalisation, sur les 2 sites
logistique du CRI Auvergne, éventuellement prêt de matériel (Médiathèque départementale ...)